



Commission d'application des peines

Par **floriane**, le **02/06/2009** à **14:02**

Bonjour, mon conjoint viens de passer en commission d'application des peines ou il a eu des rapports exemplaires la juge d'application des peines était d'accord pour le laisser sortir mais elle c'est rendu compte qu'il manquait le dossier de l'expertise psychiatrique donc ils ont repousser la commission d'application des peines a 2 mois. Donc il perd le boulot qu'il avait trouver avec le grep. son avocat n'a pas compris se qu'il c'etait passer la juge d'application des peines aussi. donc il le laisse encore 2 mois enfermer pour rien alors que la juge d'application des peines lui a dit qu'il sortirait a la prochaine commission d'application des peines qu'il n'y aurais pas de souci qu'il manquait plus que le dossier de l'expertise mais qu'il serait bon. l'avocat ma demander d'écrire une lettre a la juge d'application des peines pour essayer de faire bouger les choses pour qu'il sorte au plus vite pour qu'il soit la pour mon accouchement. y'a t'il d'autres solutions? merci d'avance

Par **JIJELLE**, le **05/09/2013** à **13:37**

JE SUIS UNE MAMAN ET MON FILS APRES UN MARIAGE A FAIT UNE DEPRESSION
MAIS LES SURSIS EST TOMBE QUE FAUT DEMANDER